

## *Séance du cinq mars deux mil dix-huit*

\*\*\*\*\*

L'an deux mil dix-huit, le cinq mars, le Conseil Municipal de Préaux, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle des fêtes, sous la présidence de Monsieur Guy LEVEQUE.

**Date de convocation** : 26 février 2018.

**Présents** : Alex CHIPAULT, Patricia GABLIN, Annie BAZIER, Eliette MAUDUIT, Pascale BERRUET, Gilles MARC, Jean-Marc FORESTIER, Guy LEVEQUE

**Pouvoirs** : Claude BONAMY a donné pouvoir à Jean-Marc FORESTIER, Franck D'ATHIS a donné pouvoir à Gilles MARC

**Secrétaire de séance** : Annie BAZIER

\*\*\*\*\*

### **Délibération n° 2018-03-01**

**En date du 5 mars 2018**

#### **Portant sur une demande de subvention DETR pour la réfection de la toiture du garage communal**

Monsieur Le Maire informe le Conseil municipal que la toiture de la grange achetée pour mettre le véhicule électrique est en mauvais état. Cette opération peut être subventionnée dans le cadre de la DETR.

Il présente le devis de l'entreprise CHARPENTIER s'élevant à 7 382,16 € hors taxe.

Après en avoir délibéré, le Conseil accepte le devis et décide de demander une subvention dans le cadre de la DETR pour des travaux de réfection de la toiture du garage communal.

Le Maire est autorisé à faire les démarches et à signer les documents nécessaires.

---

### **Délibération n° 2018-03-02**

**En date du 5 mars 2018**

#### **Portant sur les subventions 2018**

Le Conseil municipal décide, à l'unanimité, d'accorder pour l'année 2018, les subventions suivantes :

Comité des Fêtes de Préaux	250 €
Réveil Préaltien	250 €
Association de chasse des Préaltiens	250 €
Arts et Savoir Faire	250 €
Pompiers d'Ecueillé	100 €
AFM Téléthon	50 €

Croix Rouge	20 €
Secours populaire	20 €
Comité Départemental de la Randonnée pédestre	20 €
Fondation du Patrimoine	50 €
Comité du Souvenir Français	20 €
CIVAM de Valençay	20 €
Prévention Routière	20 €
Fédération des Aveugles de France	20 €
Conseil Départemental d'Accès au Droit (CDAD)	20 €

---

**Délibération n° 2018-03-03**

**En date du 5 mars 2018**

**Portant sur le prix du loyer du logement communal 8 route de Chatillon**

Monsieur Le Maire informe le Conseil que les travaux du logement communal situé 8 route de Chatillon à Préaux sont terminés et qu'il convient de fixer le prix du loyer.

Après en avoir délibéré, le Conseil décide de fixer le prix du loyer de ce logement communal à 420 € mensuel et autorise le maire à faire les démarches nécessaires pour trouver un locataire et signer les documents.

Il est rappelé également qu'il y a un versement mensuel de 10 € pour l'entretien de l'assainissement autonome (délibération n°2014-09-08).

---